Fiche n° 7
"Variole"

La variole est une maladie provoquée par un virus du groupe des Pox virus.

Après une campagne de vaccination intensive, la maladie a été déclarée éradiquée par l'Organisation Mondiale de la Santé en 1979. En conséquence, la vaccination des populations a été arrêtée (en 1979 en France).

Utilisée comme arme biologique, le virus serait dispersé par aérosol. L'incubation est de douze à quatorze jours.

Le tableau classique est celui d'une éruption vésiculo-pustuleuse d'évolution centrifuge, évoluant d'une seule poussée. Les lésions prédominent sur la face et les extrémités.

Il n'existe pas de traitement médicamenteux. La mortalité est de l'ordre de 30 %.

La variole est une maladie extrêmement contagieuse par voie respiratoire et cutanée.

Traitement prophylactique
5 millions de doses de vaccin variolique sont actuellement disponibles sur le territoire national. Une relance de la production de 3 millions de doses supplémentaires a été décidée.

Traitement curatif : traitement des complications cutanées et neurologiques de la variole
La ribavirine et le cidofovir peuvent être envisagés, selon des modalités qui restent à définir, sachant que, pour les complications neurologiques, la ribavirine ne passe pas la barrière hémato-encéphalique.

Traitement des complications infectieuses cutanées
Formes non sévères : voie orale
Pristinamycine
Oxacilline
Cloxacilline
Amoxicilline/acide clavulanique

Formes sévères : voie injectable
Oxacilline
Cloxacilline

Selon les schémas posologiques validés par l'AMM.